

# COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ET NOTES ANNEXES

➤ Compte de résultat consolidé	p. 2
➤ Etat des autres éléments du résultat global consolidé	p. 3
➤ Etat de la situation financière	p. 4
➤ Tableau des flux de trésorerie	p. 6
➤ Variations des capitaux propres consolidés	p. 7
➤ Notes annexes aux comptes consolidés semestriels	p. 8

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et notes annexes sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

## Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	4	<b>2 402</b>	<b>2 677</b>
Charges d'exploitation	4	(1 955)	(2 173)
<b>Excédent Brut d'Exploitation courant</b>	4	<b>447</b>	<b>504</b>
Amortissements		(131)	(159)
<b>Résultat d'Exploitation courant</b>		<b>316</b>	<b>345</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	5	9	49
<b>Résultat d'Exploitation après résultats des mises en équivalence</b>		<b>325</b>	<b>395</b>
Produits et charges non courants	6	26	(2)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>351</b>	<b>393</b>
Résultat financier	9	(45)	(21)
Impôts sur les résultats	10	(48)	(100)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>258</b>	<b>272</b>
<b>• Dont part du Groupe</b>		<b>248</b>	<b>253</b>
<b>• Dont part des Intérêts minoritaires</b>		<b>10</b>	<b>19</b>
<b>Résultat net - Part du Groupe par action</b>		<b>0,81</b>	<b>0,90</b>
<b>Résultat net dilué - Part du Groupe par action</b>		<b>0,81</b>	<b>0,89</b>

## Etat des autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>258</b>	<b>272</b>
Ecarts de conversion	(30)	15
Partie efficace des profits et pertes sur instruments financiers de couverture	3	(2)
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>	<b>(28)</b>	<b>14</b>
Variation de la juste valeur des titres non consolidés	67	(2)
Gains et pertes actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies	(0)	5
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>67</b>	<b>3</b>
<b>Autres éléments du résultat global après impôt</b>	<b>39</b>	<b>17</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>297</b>	<b>288</b>
• Dont part du Groupe	291	270
• Dont part des Intérêts minoritaires	6	18

## Etat de la situation financière

### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2023	Juin 2024
<b>Ecarts d'acquisition</b>	7	<b>2 340</b>	<b>2 394</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	7	<b>3 156</b>	<b>3 118</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	7	<b>416</b>	<b>377</b>
<b>Droits d'utilisation</b>	7	<b>689</b>	<b>697</b>
Titres mis en équivalence	5	988	1 185
Actifs financiers non courants	9	310	363
<b>Immobilisations financières</b>		<b>1 298</b>	<b>1 548</b>
Actifs d'impôts différés		229	239
Actifs sur contrats non courants	4	357	379
Autres actifs non courants		1	1
<b>Actifs non courants</b>		<b>8 486</b>	<b>8 753</b>
Stocks	4	36	39
Clients	4	824	953
Autres actifs courants	4	434	604
Actifs financiers courants	9	152	149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	1 283	922
Actifs destinés à être cédés	3	53	73
<b>Actifs courants</b>		<b>2 781</b>	<b>2 740</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>11 267</b>	<b>11 492</b>

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2023	Juin 2024
Capital	11	757	731
Primes et réserves	11	2 541	2 499
Résultat de l'exercice		633	253
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</b>		<b>3 931</b>	<b>3 483</b>
Titres subordonnés à durée indéterminée	11	1 000	1 000
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>4 931</b>	<b>4 483</b>
Intérêts minoritaires	11	380	398
<b>Capitaux propres</b>		<b>5 311</b>	<b>4 881</b>
Dettes financières non courantes	9	1 887	2 519
Dettes de loyers non courantes	9	639	651
Passifs d'impôts différés		491	485
Provisions non courantes	8	31	29
Engagements de retraites et assimilés		52	51
Passifs sur contrats non courants	4	27	20
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 127</b>	<b>3 754</b>
Dettes financières courantes	9	736	582
Dettes de loyers courantes	9	110	110
Provisions courantes	8	99	82
Fournisseurs	4	515	533
Autres passifs courants	4	887	971
Passifs sur contrats courants	4	152	229
Passif au titre des programmes de fidélité	4	319	349
Passifs destinés à être cédés	3	13	0
<b>Passifs courants</b>		<b>2 829</b>	<b>2 858</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>11 267</b>	<b>11 492</b>

## Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Excédent Brut d'Exploitation courant	4	447	504
Intérêts reçus / (payés)		(28)	(42)
Impôts sur les sociétés payés		(67)	(108)
Charges et produits non décaissés dans l'excédent brut d'exploitation		23	29
<b>Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante</b>		<b>374</b>	<b>383</b>
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	4	(310)	(222)
Diminution / (Augmentation) des actifs et passifs sur contrats	4	69	60
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles courantes</b>		<b>133</b>	<b>220</b>
Flux de trésorerie relatifs aux produits et charges non courants		(24)	(44)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)</b>		<b>110</b>	<b>176</b>
Acquisitions de filiales, nets de la trésorerie acquise		(17)	(44)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(83)	(186)
Acquisitions de titres mises en équivalence et actifs financiers non courants		(49)	(163)
Prêts octroyés à des tiers		(58)	166
Produits de cessions de filiales, nets de la trésorerie cédée		106	71
Produits de cessions de titres mises en équivalence et actifs financiers non courants		302	8
Dividendes reçus		5	5
<b>Flux de Trésorerie liés aux flux d'investissement (B)</b>		<b>205</b>	<b>(143)</b>
Acquisition d'intérêts minoritaires		-	(2)
Rachat d'actions propres	11	-	(405)
Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	11	(35)	(31)
Dividendes payés		(288)	(295)
Emissions d'emprunts		356	1 377
Remboursements d'emprunts		(399)	(978)
Remboursement de la dette de loyers (hors intérêts)		(49)	(54)
Variation des autres dettes financières		1	(6)
<b>Flux de trésorerie des activités de financement (C)</b>		<b>(414)</b>	<b>(395)</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (D) = (A) + (B) + (C)</b>		<b>(100)</b>	<b>(362)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>1 625</b>	<b>1 279</b>
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(100)	(362)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		(21)	(14)
Reclassement de la variation de trésorerie des groupes d'actifs destinés à être cédés		35	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>1 539</b>	<b>903</b>

## Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Solde au 1er janvier 2023</b>	<b>263 031 794</b>	<b>789</b>	<b>1 675</b>	<b>(133)</b>	<b>2 728</b>	<b>5 059</b>	<b>397</b>	<b>5 456</b>
Augmentation de capital	1 862 048	6	(3)	-	(2)	-	0	0
Rachat d'actions	-	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(277)	(277)	(12)	(288)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	19	19	-	19
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(35)	(35)	-	(35)
Variations de périmètre	-	-	-	-	1	1	(0)	0
Autres variations	-	-	-	-	32	32	(1)	31
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>1 862 048</b>	<b>6</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>(263)</b>	<b>(261)</b>	<b>(13)</b>	<b>(274)</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	248	248	10	258
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(27)	70	43	(4)	39
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>	<b>318</b>	<b>291</b>	<b>6</b>	<b>297</b>
<b>Solde au 30 juin 2023</b>	<b>264 893 842</b>	<b>795</b>	<b>1 671</b>	<b>(160)</b>	<b>2 783</b>	<b>5 088</b>	<b>391</b>	<b>5 479</b>

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>252 289 352</b>	<b>757</b>	<b>1 309</b>	<b>(171)</b>	<b>3 036</b>	<b>4 931</b>	<b>380</b>	<b>5 311</b>
Augmentation de capital	1 256 736	4	(4)	-	-	-	-	-
Rachat d'actions	(9 923 228)	(30)	(370)	-	(5)	(405)	-	(405)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(286)	(286)	(10)	(296)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	20	20	-	20
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(31)	(31)	-	(31)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(24)	(24)	2	(22)
Autres variations	-	-	-	-	9	9	8	16
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(8 666 492)</b>	<b>(26)</b>	<b>(374)</b>	<b>-</b>	<b>(318)</b>	<b>(718)</b>	<b>(1)</b>	<b>(718)</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	253	253	19	272
Autres éléments du résultat global	-	-	-	16	1	17	(0)	17
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>254</b>	<b>270</b>	<b>18</b>	<b>288</b>
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>243 622 860</b>	<b>731</b>	<b>935</b>	<b>(156)</b>	<b>2 973</b>	<b>4 483</b>	<b>398</b>	<b>4 881</b>

## Notes annexes aux comptes consolidés semestriels

<b>Note 1. Base de préparation .....</b>	<b>9</b>
<b>Note 2. Faits marquants de la période .....</b>	<b>11</b>
<b>Note 3. Structure du Groupe.....</b>	<b>12</b>
<b>Note 4. Données opérationnelles courantes .....</b>	<b>14</b>
<b>Note 5. Participations mises en équivalence.....</b>	<b>19</b>
<b>Note 6. Données opérationnelles non courantes .....</b>	<b>20</b>
<b>Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles.....</b>	<b>21</b>
<b>Note 8. Provisions.....</b>	<b>25</b>
<b>Note 9. Financement et instruments financiers .....</b>	<b>26</b>
<b>Note 10. Impôts sur les bénéfices .....</b>	<b>31</b>
<b>Note 11. Capitaux propres.....</b>	<b>32</b>
<b>Note 12. Autres informations .....</b>	<b>34</b>

## Note 1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Accor au 30 juin 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 juillet 2024.

### 1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes intermédiaires résumés, ils ne comportent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent, à l'exception des évolutions normatives obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 décrites ci-après. Les principes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont décrits en Note 4.5 pour les avantages au personnel et en Note 10 pour l'impôt sur les résultats.

### 1.2 Evolution du référentiel comptable

#### 1.2.1 Nouveaux textes applicables

Au 30 juin 2024, le Groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables et règles d'évaluation que pour les comptes consolidés de l'exercice 2023, à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'amendement à IAS 1 *Classement des passifs en courant ou non courant* précise que le classement en passif non courant doit être fondé sur les droits existants à la clôture de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. L'application de cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

#### 1.2.2 Futures normes, amendements de normes et interprétations

Le Groupe n'a pas appliqué de normes, amendements de normes ou interprétations applicables par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union Européenne.

En août 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 21 *Absence de convertibilité*. Cet amendement vise à aider les entités à évaluer si une devise est convertible en une devise étrangère et le taux de change à retenir lorsqu'il existe un défaut de convertibilité. Cet amendement, non encore adopté par l'Union Européenne, est d'application obligatoire pour les exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

### 1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés semestriels conduit la direction à effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs et passifs reconnus à la date de clôture, le montant des produits et charges de la période, et les notes fournies en annexe.

La direction doit également faire preuve de jugement pour appliquer les principes comptables du Groupe. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue, sur la base de l'expérience passée et de toutes autres informations jugées comme déterminantes au regard de l'environnement et des circonstances.

Les éléments nécessitant des estimations présentant un caractère significatif ou un degré de jugement important pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont principalement :

- Les durées d'utilité des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation à la juste valeur des éléments du prix d'acquisition et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des écarts d'acquisition et autres actifs non courants,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des participations mises en équivalence,
- L'estimation de la durée des contrats de location et l'évaluation de la dette de loyers,
- L'évaluation des contreparties variables issues des contrats conclus avec les propriétaires hôteliers,
- L'évaluation des avantages octroyés aux clients dans le cadre du programme de fidélité qui expireront sans être exercés,
- Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et les plans fondés en actions,
- L'évaluation des perspectives de profits futurs disponibles pour l'utilisation des impôts différés actifs,
- L'évaluation à la juste valeur des actifs financiers, et
- L'évaluation des provisions.

## Note 2. Faits marquants de la période

### 2.1 Performances du Groupe

#### Activités du Groupe

Le premier semestre 2024 vient confirmer les perspectives de croissance du Groupe. La diversification géographique et sectorielle du Groupe joue un rôle clé pour chacune de ses deux divisions : Premium, Milieu de Gamme, Économique, d'une part, et Luxe & Lifestyle, d'autre part.

Sur la période, la demande reste globalement soutenue sur l'ensemble des régions et Accor continue de bénéficier d'une hausse des prix.

Le « RevPAR » (revenu par chambre disponible) des hôtels du réseau ressort en croissance de 6% par rapport au premier semestre 2023. Le taux d'occupation s'établit à 64%.

Sur le semestre, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 677 millions d'euros, en hausse de 11% par rapport au chiffre d'affaires de 2 402 millions d'euros de la période comparative. Cette augmentation se décline en une hausse de 4% pour la division Premium, Milieu de Gamme et Economique et de 22% pour la division Luxe & Lifestyle.

#### Gestion de la liquidité

Au 30 juin 2024, Accor dispose d'une structure financière solide, avec une position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 903 millions d'euros. Le Groupe dispose également d'une ligne de crédit bancaire non tirée pour un montant de 1 000 millions d'euros à échéance décembre 2028, assortie de deux options d'extension d'un an, exerçables en 2024 et 2025.

### 2.2 Autres faits marquants

Les autres faits marquants de la période sont :

- La prise de contrôle de Rikas (voir Note 3.1.1),
- La prise de contrôle de la division opérationnelle de Our Habitas (voir Note 3.1.2),
- La conclusion d'un partenariat avec LVMH pour le développement d'Orient Express (voir Note 3.1.3),
- La cession de Accor Vacation Club (voir Note 3.1.4),
- L'exécution d'un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant de 400 millions d'euros (voir Note 11.1.4).

## Note 3. Structure du Groupe

### 3.1 Evolution du périmètre de consolidation

#### 3.1.1 Prise de contrôle de Rikas

Le 8 mars 2024, Accor, via sa filiale Ennismore, a acquis 51% des titres de Rikas Restaurants Management LLC (« Rikas »), société basée à Dubai spécialisée dans la gestion de restaurants de luxe et d'établissements gastronomiques, pour un prix de 50 millions de dollars, soit 46 millions d'euros (comprenant un complément de prix basé sur la performance économique de la société). Ennismore s'est également engagé à acquérir une tranche complémentaire en 2025, pour un montant estimé de 24 millions d'euros, reconnu en dette financière.

Cette transaction est qualifiée de regroupement d'entreprise au sens de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprise*. L'affectation du prix d'acquisition sera réalisée dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Sur la période, la contribution de Rikas au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe est non matérielle.

#### 3.1.2 Prise de contrôle de la division opérationnelle de Our Habitas

Le 12 juin 2024, le Groupe a conclu un partenariat avec Habitas Group Ltd (« Our Habitas ») prévoyant :

- La souscription, par sa filiale Ennismore, d'obligations convertibles pour un montant de 30 millions de dollars (28 millions d'euros). Les obligations devraient être converties en actions Our Habitas au 1er semestre 2028, et
- La signature d'un contrat de gestion par lequel Ennismore assume les responsabilités de gestion de la division opérationnelle et du développement de la société.

Our Habitas est une marque d'hôtels de luxe fondée en 2014 et axée sur l'hospitalité durable qui exploite actuellement 10 complexes hôteliers au Mexique, en Arabie Saoudite, au Qatar, au Chili, au Maroc et en Namibie.

En attendant la finalisation des travaux d'évaluation du prix d'acquisition et d'évaluation des actifs acquis et passifs assumés de cette division, le Groupe a constaté les obligations convertibles en actifs financiers non courants pour un montant de 28 millions d'euros.

### 3.1.3 Partenariat stratégique avec LVMH pour le développement d'Orient Express

Le 13 juin 2024, Accor et LVMH ont conclu un partenariat stratégique en vue d'accélérer le développement d'Orient Express.

Selon les termes de l'accord, LVMH est devenu actionnaire des entités de l'activité Orient Express : Orient Express SAS, entité qui détient la marque Orient Express, OE Management SAS, entité gestionnaire des futurs hôtels et trains sous la marque Orient Express, et Shipping HoldCo SAS, entité exploitante des deux voiliers en cours de construction aux Chantiers de l'Atlantique, pour laquelle la recherche d'un troisième partenaire est en cours.

Compte tenu des modalités de gouvernance établies, et en application des dispositions de la norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés*, ces opérations ont conduit à une perte de contrôle exclusif par le Groupe de l'activité Orient Express. Elles se sont ainsi traduites par :

- La décomptabilisation de l'ensemble des actifs et passifs des trois entités,
- La reconnaissance à la juste valeur des intérêts conservés par le Groupe dans Orient Express SAS, OE Management SAS et Shipping HoldCo SAS en titres mis en équivalence,
- La comptabilisation des intérêts dans Shipping HoldCo SAS que le Groupe détient en vue de leur cession en actifs destinés à être cédés (voir Note 3.2), et
- La reconnaissance d'une plus-value de cession présentée en produits et charges non courants au sein du compte de résultat consolidé de la période (voir Note 6).

### 3.1.4 Cession de Accor Vacation Club

Le 1<sup>er</sup> mars 2024, Accor a cédé à Travel + Leisure son activité de « timeshare » en Australie, Nouvelle-Zélande et Indonésie, Accor Vacation Club, pour un montant total de 77 millions de dollars australiens (soit 47 millions d'euros). L'accord prévoit également la mise en place d'un contrat de franchise exclusif pour le développement futur par Travel + Leisure de nouvelles multipropriétés à temps partagé sous marques Accor en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient, en Afrique et en Turquie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la stratégie « Asset light » du Groupe.

Conformément aux principes de la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et passifs de Accor Vacation Club avaient été classés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2023.

Cette transaction s'est traduite par :

- La décomptabilisation des actifs et passifs destinés à être cédés (voir Note 3.2), et
- La constatation d'une plus-value de cession, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période (Voir Note 6).

## 3.2 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies

Au 30 juin 2024, les actifs destinés à être cédés (et passifs associés) comprennent principalement la part des titres conservés dans Shipping HoldCo SAS détenus par le Groupe en vue de leur vente, ainsi que des titres de participation pour lesquels le Groupe a engagé un projet de cession (Voir Note 3.1.3).

Comme indiqué ci-avant, Accor Vacation Club, qui avait été classé en actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2023, a été cédé sur le semestre (Voir Note 3.1.4).

## Note 4. Données opérationnelles courantes

### 4.1 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels de Accor se décomposent comme suit :

- « **Premium, Milieu de Gamme et Economique (Premium, Mid. & Eco.)** », pôle regroupant notamment les marques Ibis, Novotel, Mercure, Swissôtel, Mövenpick et Pullman. Ce pôle détient des positions de leadership en Europe, en Amérique Latine, en Asie Pacifique et au Moyen-Orient. Il concentre sa stratégie sur l'accélération de son développement, en particulier au travers de la franchise, le rajeunissement de ses marques et l'industrialisation de son modèle opérationnel. Premium, Mid. & Eco est organisé autour de quatre régions :
  - Europe et Afrique du Nord (ENA),
  - Moyen-Orient, Asie-Pacifique (MEA APAC),
  - Amériques,
  - Chine.
  
- « **Luxe & Lifestyle** », pôle rassemblant la collection des marques de luxe du Groupe et son activité Lifestyle, portée par Ennismore. Ce pôle s'attache à renforcer l'identité de ses marques emblématiques, sélectionner les meilleurs emplacements et offrir des expériences uniques et innovantes. Luxe & Lifestyle est organisé par marque, autour de 4 piliers :
  - Raffles & Fairmont (désormais regroupées sous un même responsable opérationnel),
  - Orient Express
  - Sofitel, MGallery & Emblems,
  - Ennismore.

#### 4.1.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
Management & Franchise	403	431
Services aux Propriétaires	521	538
Actifs Hôteliers & Autres	494	505
<b>Premium, Mid. &amp; Eco.</b>	<b>1 418</b>	<b>1 473</b>
Management & Franchise	210	242
Services aux Propriétaires	655	716
Actifs Hôteliers & Autres	155	285
<b>Luxe &amp; Lifestyle</b>	<b>1 020</b>	<b>1 243</b>
Holding & Intercos	(37)	(39)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 402</b>	<b>2 677</b>

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 623 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

Le chiffres d'affaires Management & Franchise se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
ENA	242	254
MEA APAC	128	140
Amériques	33	37
<b>Premium, Mid. &amp; Eco.</b>	<b>403</b>	<b>431</b>
Luxe	153	159
Lifestyle	57	83
<b>Luxe &amp; Lifestyle</b>	<b>210</b>	<b>242</b>
<b>Chiffre d'affaires M&amp;F</b>	<b>613</b>	<b>673</b>

#### 4.1.2 Excédent Brut d'Exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
Management & Franchise	276	299
Services aux Propriétaires	2	13
Actifs Hôteliers & Autres	52	48
<b>Premium, Mid. &amp; Eco.</b>	<b>330</b>	<b>360</b>
Management & Franchise	141	169
Services aux Propriétaires	19	4
Actifs Hôteliers & Autres	14	24
<b>Luxe &amp; Lifestyle</b>	<b>174</b>	<b>196</b>
Holding & Intercos	(57)	(52)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>447</b>	<b>504</b>

## 4.2 Charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
Coût des marchandises vendues	(54)	(65)
Charges de personnel	(578)	(671)
Charges de personnel refacturées aux propriétaires	(557)	(608)
Loyers immobiliers variables	(58)	(64)
Loyers mobiliers variables	(8)	(17)
Energie, entretien et maintenance	(36)	(37)
Taxes d'exploitation	(33)	(29)
Autres charges d'exploitation	(629)	(682)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(1 955)</b>	<b>(2 173)</b>

L'augmentation des charges d'exploitation s'explique par :

- L'intégration de Potel & Chabot (acquisition d'octobre 2023),
- L'augmentation des coûts de personnel encourus pour le compte des propriétaires dans le cadre de la gestion hôtelière (et intégralement refacturés à ces derniers) notamment en Amérique du Nord, sous l'effet combiné de la hausse d'activité et de l'évolution des salaires,
- La hausse des dépenses de marketing, de distribution et de coûts informatiques en lien avec le niveau d'activité,
- La hausse des charges de loyers immobiliers variables portant sur les actifs hôteliers exploités sous contrats de location, principalement au Brésil, les restaurants de Paris Society et les pavillons de Potel & Chabot exploités sous contrats de location ou de concession.

### 4.3 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est composé des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Juin 2024	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Eléments du tableau des flux de trésorerie
Stocks	36	39	3	1	2
Clients	824	953	130	(12)	142
Autres actifs courants	434	604	170	75	95
<b>Actifs courants</b>	<b>1 293</b>	<b>1 596</b>	<b>303</b>	<b>65</b>	<b>239</b>
Fournisseurs	515	533	18	2	16
Autres passifs courants	887	971	84	84	1
<b>Passifs courants</b>	<b>1 402</b>	<b>1 505</b>	<b>103</b>	<b>86</b>	<b>17</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>(109)</b>	<b>92</b>	<b>200</b>	<b>(21)</b>	<b>222</b>

### 4.4 Actifs et passifs sur contrats

Les actifs et passifs sur contrats sont composés des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Juin 2024	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Eléments du tableau des flux de trésorerie
Key moneys et autres paiements aux propriétaires	357	379	22	(12)	34
<b>Actifs sur contrats</b>	<b>357</b>	<b>379</b>	<b>22</b>	<b>(12)</b>	<b>34</b>
Produits constatés d'avance	179	249	70	7	64
<b>Passifs sur contrats</b>	<b>179</b>	<b>249</b>	<b>70</b>	<b>7</b>	<b>64</b>
<b>Passifs sur programme de fidélité</b>	<b>319</b>	<b>349</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>Actifs et passifs sur contrats, net</b>	<b>(141)</b>	<b>(219)</b>	<b>(78)</b>	<b>(19)</b>	<b>(60)</b>

## 4.5 Charges et avantages au personnel

### 4.5.1 Engagements de retraites et assimilés

#### Principes comptables

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme est calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre de l'exercice précédent, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Au 30 juin, les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel sont actualisées en cas de variation significative au cours de la période.

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts sur les marchés au cours du premier semestre 2024, le Groupe a procédé à la mise à jour des hypothèses de taux pour le calcul de ses engagements de retraite. Cette mise à jour s'est traduite par une baisse de ses engagements de retraite d'un montant de 5 millions d'euros constatée en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux d'actualisation retenus sont les suivants :

	Taux d'actualisation	
	Déc. 2023	Juin 2024
France	2%(*) - 3,2%	2%(*) - 3,7%
Belgique	3,2%	3,7%
Suisse	2,0%	1,7%
Canada	4,7%	5,1%
Royaume-Uni	4,5%	5,2%

(\*) Taux retenu pour l'un des régimes de retraite supplémentaire gelés

### 4.5.2 Paiements fondés sur des actions

Sur le semestre, les charges de personnel incluent 22 millions d'euros au titre des paiements en actions.

Le 31 mai 2024, le Groupe a octroyé à certains de ses salariés et dirigeants 1 203 489 actions de performance avec une période d'acquisition de trois ans. A cette date, la juste valeur de l'action attribuée s'élève à 36,35 euros, sur la base d'un cours de l'action à 40,23 euros ajusté à la baisse pour tenir compte des dividendes non perçus sur la période d'acquisition des droits et de la probabilité d'atteinte des conditions de marché.

L'attribution définitive de ce plan est fonction de la présence des bénéficiaires jusqu'à l'issue de la période d'acquisition et de la réalisation des critères de performance suivants :

- Conditions hors marché (pondération de 80%) : niveau d'atteinte de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) (40%) et du Free Cash-Flows récurrent (20%) du Groupe par rapport au budget sur les exercices 2024 à 2026 et des objectifs de réduction de l'empreinte carbone par rapport à 2019 (10%) et de réduction du gaspillage alimentaire par rapport à 2023 (10%) à fin 2026.
- Condition de marché (pondération de 20%) liée à l'évolution du Total Shareholder Return (TSR) de l'action Accor au regard de l'évolution d'un indice de référence synthétique composé de groupes hôteliers européens et internationaux.

La juste valeur globale de ce plan s'élève à 44 millions d'euros et sera comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge comptabilisée à ce titre, sur le semestre, s'élève à 1 million d'euros.

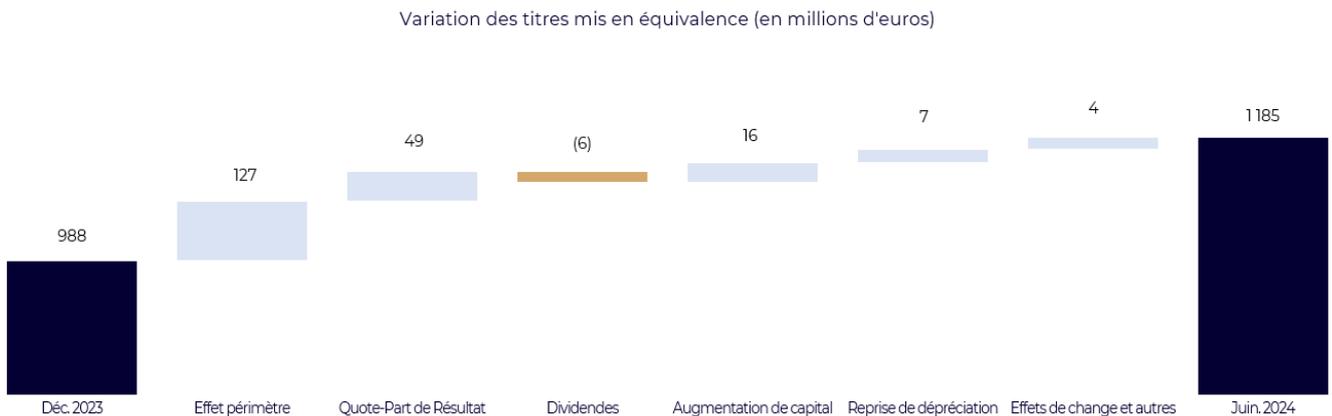
## Note 5. Participations mises en équivalence

### 5.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Les principales contributions des sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2024
AccorInvest	(10)	44
Autres	16	0
<b>Entreprises associées</b>	<b>6</b>	<b>44</b>
<b>Co-entreprises</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence</b>	<b>9</b>	<b>49</b>

### 5.2 Valeur des titres mis en équivalence



Les variations de périmètre concernent essentiellement la constatation des intérêts résiduels du Groupe dans les entités Orient Express en titres mis en équivalence (voir Note 3.1.3).

## Note 6. Données opérationnelles non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
Plus ou moins-values de cession	40	70
Charges de restructuration	(1)	(2)
Dépréciations d'actifs	(9)	(18)
Autres produits et charges non récurrents	(4)	(52)
<b>Produits et charges non courants</b>	<b>26</b>	<b>(2)</b>

Sur le premier semestre 2024, les produits et charges non courants comprennent principalement :

- Des plus-values de cession de 70 millions d'euros, principalement sur Orient Express à la suite du partenariat conclu avec LVMH (voir Note 3.1.3) et sur Accor Vacation Club (voir Note 3.1.4),
- Une perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles et titres mis en équivalence de (18) millions d'euros (voir Note 7.3),
- Une charge de (15) millions d'euros relative aux coûts de réorganisation du Groupe, et
- Des coûts directement liés aux acquisitions et des coûts d'intégration pour (10) millions d'euros.

Sur la période comparative, les produits et charges non courants comprenaient principalement un produit de 45 millions d'euros lié à la cession de la SCI Sequana, une charge de (10) millions d'euros relative aux coûts de réorganisation du Groupe et une charge nette de (9) millions d'euros de dépréciations d'actifs.

## Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles

### 7.1 Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles sur la période est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>Marques</b>	<b>Contrats</b>	<b>Licences, logiciels</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute</b>						
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>2 917</b>	<b>2 330</b>	<b>1 243</b>	<b>473</b>	<b>263</b>	<b>7 226</b>
Regroupements d'entreprises	57	-	-	1	0	58
Augmentations	-	-	-	24	44	67
Cessions	(9)	(40)	(0)	(0)	(0)	(50)
Ecart de conversion	15	11	9	-	-	35
Reclassements et autres	-	-	4	15	(15)	4
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>2 980</b>	<b>2 302</b>	<b>1 255</b>	<b>513</b>	<b>292</b>	<b>7 341</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>(578)</b>	<b>(188)</b>	<b>(473)</b>	<b>(338)</b>	<b>(154)</b>	<b>(1 731)</b>
Amortissements	-	-	(21)	(32)	(19)	(72)
Pertes de valeur	(7)	(0)	(18)	-	-	(25)
Ecart de conversion	(1)	2	(1)	-	-	0
Reclassements et autres	-	-	(1)	(1)	0	(1)
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>(586)</b>	<b>(186)</b>	<b>(514)</b>	<b>(371)</b>	<b>(173)</b>	<b>(1 830)</b>
<b>Valeur nette</b>						
Solde au 1er janvier 2024	2 340	2 142	770	135	109	5 496
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>2 394</b>	<b>2 115</b>	<b>741</b>	<b>142</b>	<b>119</b>	<b>5 512</b>

## Écarts d'acquisition

Au 30 juin 2024, les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Pertes de valeur</b>	<b>Ecart de conv. &amp; Autres</b>	<b>Juin 2024</b>
HotelServices ENA	799	-	-	3	802
HotelServices MEA APAC	424	-	-	3	426
HotelServices Amériques	29	-	-	(2)	27
Actifs Hôteliers et Autres	244	8	(7)	0	245
<b>Premium, Mid. &amp; Eco.</b>	<b>1 496</b>	<b>8</b>	<b>(7)</b>	<b>4</b>	<b>1 500</b>
HotelServices Luxe	189	-	-	2	192
HotelServices Lifestyle	384	-	-	7	392
Actifs Hôteliers et Autres Luxe	77	(9)	-	-	67
Actifs Hôteliers et Autres Lifestyle	193	49	-	1	243
<b>Luxe &amp; Lifestyle</b>	<b>844</b>	<b>39</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>894</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>2 340</b>	<b>47</b>	<b>(7)</b>	<b>14</b>	<b>2 394</b>

La principale variation de la période concerne la prise de contrôle de Rikas (voir Note 3.1.1) conduisant à la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire présenté au sein de « Actifs Hôteliers et Autres Lifestyle » de la division Luxe & Lifestyle du Groupe.

## 7.2 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et droits d'utilisation se décomposent comme suit :

	Terrains, constructions	Agencements	Matériels, mobilier	Immo. en cours	Droits d'utilisation	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>261</b>	<b>203</b>	<b>268</b>	<b>112</b>	<b>1 012</b>	<b>1 855</b>
Regroupements d'entreprises	3	0	13	0	20	36
Augmentations	-	4	14	117	38	172
Cessions	(1)	(0)	(3)	(159)	(20)	(183)
Ecart de conversion	(2)	(0)	(1)	0	2	(1)
Reclassements et autres	0	0	43	(36)	10	17
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>261</b>	<b>206</b>	<b>334</b>	<b>35</b>	<b>1 061</b>	<b>1 897</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
<b>Solde au 1er janvier 2024</b>	<b>(154)</b>	<b>(156)</b>	<b>(117)</b>	<b>(1)</b>	<b>(323)</b>	<b>(751)</b>
Amortissements	(3)	(6)	(18)	-	(60)	(86)
Cessions	-	0	2	-	11	13
Ecart de conversion	1	0	0	-	(1)	1
Reclassements et autres	-	-	(7)	(1)	8	(0)
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>(156)</b>	<b>(161)</b>	<b>(140)</b>	<b>(2)</b>	<b>(364)</b>	<b>(823)</b>
<b>Valeur nette</b>						
Solde au 1er janvier 2024	107	47	151	111	689	1 104
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>105</b>	<b>45</b>	<b>194</b>	<b>33</b>	<b>697</b>	<b>1 074</b>

Sur le premier semestre, la variation des immobilisations en cours s'explique principalement par les coûts encourus sur les actifs Orient Express, suivis de leur décomptabilisation à la suite du partenariat conclu avec LVMH (voir Note 3.1.3).

## 7.3 Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, Accor doit apprécier à chaque date d'arrêté des comptes s'il existe un indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur et, si tel est le cas, estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Au 30 juin 2024, les projections du Groupe ont été mises à jour pour tenir compte du budget révisé de l'exercice 2024 reflétant les dernières tendances de « RevPAR » (revenu par chambre disponible) par géographie.

Sur la base de ces projections, le Groupe n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur nécessitant la conduite de tests de dépréciation pour les écarts d'acquisition, à l'exception de l'activité de ventes digitales.

Accor a également procédé à une revue de ses marques, contrats de gestion hôtelière, droits d'utilisation et participations mises en équivalence. Le Groupe a réalisé des tests, au cas par cas, lorsque cette analyse avait mis en évidence un indice de perte de valeur ou un indice montrant qu'une perte de valeur antérieurement comptabilisée était susceptible de ne plus exister.

Au 30 juin 2024, Accor a constaté une perte de valeur nette de (18) millions d'euros, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat (voir Note 6). Elle se décompose comme suit :

- Une perte de valeur de (18) millions d'euros sur les contrats de gestion hôtelière de l'activité Management & Franchise, portant principalement sur des projets n'ayant pas abouti ou sur des hôtels sortis du réseau du Groupe,
- Une perte de valeur de (7) millions d'euros sur les écarts d'acquisition de l'activité de ventes digitales, et
- Une reprise de dépréciation de 7 millions d'euros sur les titres mis en équivalence.

## Note 8. Provisions

Sur le premier semestre 2024, la variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>	Dotation de la période	Reprise		Ecart de conversion et autres	<b>Juin 2024</b>
			avec utilisation	sans utilisation		
Litiges et autres risques	74	8	(7)	(10)	1	65
Passifs liés à des contrats d'assurance	42	14	(14)	(2)	-	40
Restructurations	13	0	(8)	(0)	0	6
<b>Provisions</b>	<b>130</b>	<b>22</b>	<b>(29)</b>	<b>(12)</b>	<b>1</b>	<b>111</b>
• Dont non courantes	31	1	(0)	(3)	0	29
• Dont courantes	99	21	(28)	(9)	1	82

Les passifs liés à des contrats d'assurance sont portés par Comura, filiale spécialisée en réassurance, qui couvre notamment les risques dommages et responsabilité civile d'environ la moitié des hôtels du réseau du Groupe.

## Note 9. Financement et instruments financiers

### 9.1 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er semestre 2023</b>	<b>1er semestre 2024</b>
Intérêts des emprunts obligataires et bancaires	(48)	(44)
Charges d'intérêts sur comptes courants	(5)	(7)
Produits d'intérêts sur prêts et placements	23	21
Intérêts sur dette de loyers	(8)	(16)
Intérêts sur les dérivés de couverture	(0)	(1)
Coût de l'endettement financier net	(39)	(47)
Autres produits et charges financiers	(6)	27
<b>Résultat financier</b>	<b>(45)</b>	<b>(21)</b>

Sur le premier semestre, les autres produits et charges financiers sont principalement composés de gains de change (14 millions d'euros) et de produits d'intérêts sur des prêts (8 millions d'euros).

### 9.2 Dette financière nette

#### 9.2.1 Décomposition de la dette nette

Au 30 juin 2024, la dette financière nette s'établit à 2 934 millions d'euros et s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>			<b>Juin 2024</b>		
	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Total</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Total</b>
Emprunts obligataires	384	1 730	2 114	23	2 333	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	-	291	467	-	467
Découverts bancaires	4	-	4	19	-	19
Autres dettes bancaires	31	90	121	27	87	115
<b>Dette obligataire et bancaire</b>	<b>709</b>	<b>1 820</b>	<b>2 529</b>	<b>536</b>	<b>2 420</b>	<b>2 956</b>
Autres dettes financières	23	67	90	38	99	137
Instruments dérivés passifs	4	-	4	8	-	8
<b>Dette financière brute</b>	<b>736</b>	<b>1 887</b>	<b>2 623</b>	<b>582</b>	<b>2 519</b>	<b>3 101</b>
Dette de loyers	110	639	748	110	651	761
<b>Dette financière totale</b>	<b>845</b>	<b>2 526</b>	<b>3 372</b>	<b>693</b>	<b>3 169</b>	<b>3 862</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 283	-	1 283	922	-	922
Instruments dérivés actifs	14	-	14	6	-	6
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 298</b>	<b>-</b>	<b>1 298</b>	<b>928</b>	<b>-</b>	<b>928</b>
<b>Dette financière nette</b>	<b>(452)</b>	<b>2 526</b>	<b>2 074</b>	<b>(236)</b>	<b>3 169</b>	<b>2 934</b>

Sur le premier semestre 2024, la variation des dettes financières se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Déc. 2023	Flux de trésor.	Autres variations				Juin 2024
			Périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Autres	
Emprunts obligataires	2 114	236	0	0	-	6	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	178	-	-	-	(2)	467
Dettes bancaires	125	(15)	8	2	-	14	133
Autres dettes financières	90	10	27	1	-	9	137
Instruments dérivés passifs	4	-	-	0	2	1	8
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>2 624</b>	<b>409</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>3 101</b>
Dettes de loyers	748	(70)	19	1	-	63	761
<b>Dettes financières totales</b>	<b>3 372</b>	<b>339</b>	<b>54</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>91</b>	<b>3 862</b>

### Dettes obligataires

Sur le semestre, Accor a procédé au remboursement du solde de 357 millions d'euros de l'emprunt obligataire de 600 millions d'euros émis en janvier 2017, et arrivé à échéance en janvier 2024, qui avait fait l'objet d'un remboursement partiel à hauteur de 243 millions d'euros dans le cadre de l'opération de refinancement en novembre 2021. Le 4 mars 2024, Accor a émis une dette obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, assortie d'un coupon de 3,875%, avec une maturité en mars 2031.

### Financement à court terme

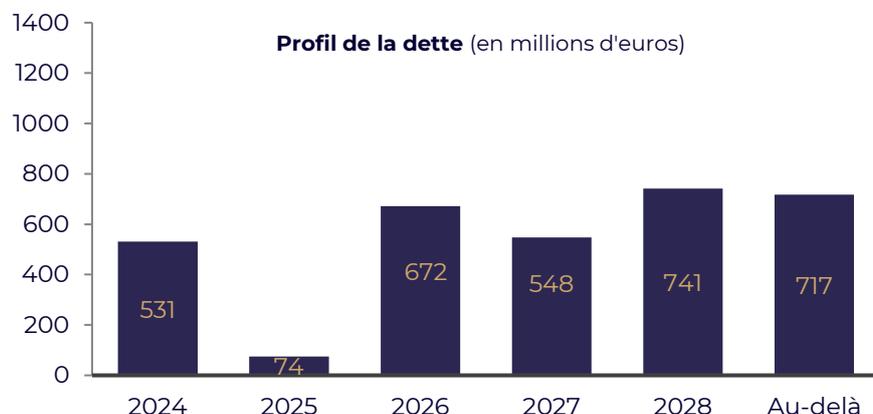
Accor dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables (NEU CP) plafonné à 750 millions d'euros depuis février 2024 (500 millions d'euros précédemment). Au 30 juin 2024, ce programme est utilisé à hauteur de 467 millions d'euros, en hausse de 176 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023.

### Ligne de crédit

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit bancaire non tirée pour 1 000 millions d'euros à échéance décembre 2028, assortie de deux options d'extension d'un an, exerçables en 2024 et 2025.

## 9.2.2 Profil de la dette

Au 30 juin 2024, le profil de la dette obligataire et bancaire (correspondant aux échéances contractuelles – nominal et intérêts inclus) se décompose comme suit :



### 9.3 Actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>	<b>Juin 2024</b>
Prêts à court terme	138	142
Prêts à long terme	72	88
Dépôts et cautionnements	15	16
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>	<b>224</b>	<b>247</b>
Titres de participation non consolidés	99	101
Autres actifs financiers non courants	125	157
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>224</b>	<b>258</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>448</b>	<b>505</b>
dont actifs financiers courants	138	142
dont actifs financiers non-courants	310	363

Les prêts à court terme comprennent principalement le prêt subordonné octroyé à Valesco dans le cadre de la cession des titres de la SCI Sequana en juin 2023.

La variation des autres actifs financiers non courants sur le semestre correspond à la souscription, par Ennismore, d'obligations convertibles (voir Note 3.1.2).

## 9.4 Instruments financiers

### 9.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventilation par classe d'instruments				Déc. 2023
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	
Prêts à long terme	72	-	-	-	72
Dépôts et cautionnements	15	-	-	-	15
Titres de participation non consolidés	-	99	-	-	99
Autres actifs financiers non courants	-	-	125	-	125
Créances clients	824	-	-	-	824
Trésorerie et équivalents	845	-	438	-	1 283
Prêts à court terme	138	-	-	-	138
Instruments dérivés actifs	-	-	14	-	14
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 893</b>	<b>99</b>	<b>578</b>	<b>-</b>	<b>2 569</b>
Emprunts obligataires	2 114	-	-	-	2 114
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	-	-	-	291
Dettes bancaires	125	-	-	-	125
Autres dettes financières	90	-	-	-	90
Dettes fournisseurs	515	-	-	-	515
Instruments dérivés passifs	-	-	3	0	4
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 134</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3 138</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventilation par classe d'instruments				Juin 2024
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	
Prêts à long terme	88	-	-	-	88
Dépôts et cautionnements	16	-	-	-	16
Titres de participation non consolidés	-	101	-	-	101
Autres actifs financiers non courants	-	-	157	-	157
Créances clients	953	-	-	-	953
Trésorerie et équivalents	687	-	235	-	922
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs	-	-	6	0	6
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 744</b>	<b>101</b>	<b>398</b>	<b>0</b>	<b>2 244</b>
Emprunts obligataires	2 356	-	-	-	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	467	-	-	-	467
Dettes bancaires	133	-	-	-	133
Autres dettes financières	137	-	-	-	137
Dettes fournisseurs	533	-	-	-	533
Instruments dérivés passifs	-	-	6	2	8
<b>Passifs financiers</b>	<b>3 627</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3 635</b>

## 9.4.2 Hiérarchie de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	99	37	-	62
Autres actifs financiers non courants	125	-	-	125
SICAV	438	438	-	-
Instruments dérivés actifs	14	-	14	-
<b>Actifs</b>	<b>677</b>	<b>475</b>	<b>14</b>	<b>187</b>
Instruments dérivés passifs	4	-	4	-
<b>Passifs</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Jun 2024	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	101	37	-	64
Autres actifs financiers non courants	157	-	-	157
SICAV	235	235	-	-
Instruments dérivés actifs	6	-	6	-
<b>Actifs</b>	<b>500</b>	<b>272</b>	<b>6</b>	<b>221</b>
Instruments dérivés passifs	8	-	8	-
<b>Passifs</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>-</b>

## Note 10. Impôts sur les bénéfices

### Principes comptables

Dans les comptes intermédiaires, la charge d'impôt est calculée, pour chaque juridiction fiscale dans laquelle le Groupe opère, en appliquant au résultat net avant « impôts sur le résultat » et « produits et charges non courants » le taux effectif d'imposition attendu pour l'exercice.

Les effets d'impôt liés aux « produits et charges non courants » sont comptabilisés sur la période où ces événements non récurrents interviennent et ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux effectif de l'exercice.

Sur le semestre, le Groupe a reconnu une charge d'impôt sur les résultats de (100) millions d'euros, dont (24) millions d'euros liés aux opérations de réorganisation interne du Groupe.

Sur la période comparative, la charge d'impôt de (48) millions d'euros comprenait une reprise de passifs pour risques fiscaux à hauteur de 18 millions d'euros.

Le Groupe est concerné par les dispositions des règles Pilier 2, élaborées par l'OCDE, visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15% dans chaque juridiction fiscale où il est implanté. L'entrée en vigueur de ce dispositif en France au 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'a pas eu d'impact significatif sur la charge d'impôt courant du Groupe au 30 juin 2024.

## Note 11. Capitaux propres

### 11.1 Capitaux propres

#### 11.1.1 Evolution du capital

L'évolution du nombre d'actions en circulation sur le premier semestre 2024 est la suivante :

<i>(en nombre de titres)</i>	<b>2024</b>
<b>Actions émises au 1er janvier 2024</b>	<b>252 289 352</b>
Livraison d'actions de performance	1 256 736
Actions annulées	(9 923 228)
<b>Actions émises au 30 juin 2024</b>	<b>243 622 860</b>

#### 11.1.2 Distribution de dividendes

Le 7 juin 2024, Accor SA a procédé à la distribution d'un dividende de 1,18 euro par action sous la forme d'un paiement en numéraire de 286 millions d'euros.

#### 11.1.3 Titres subordonnés à durée indéterminée

Sur le semestre, la rémunération versée aux porteurs de titres subordonnés s'élève à 31 millions d'euros et est analysée comme une distribution de profits, comptabilisée en déduction des capitaux propres.

#### 11.1.4 Programme de rachat d'actions

Sur le premier semestre 2024, Accor a lancé un nouveau programme de rachat d'actions.

Dans ce cadre, le 11 mars 2024, Accor a racheté un bloc de 7 millions d'actions - représentant 2,77% de son capital - à Jinjiang International. Le prix unitaire des actions rachetées est de 39,22 euros, ce qui représente une décote de 3,0% par rapport au cours de clôture à cette date de 40,43 euros.

En avril 2024, le Groupe a finalisé son programme de rachats d'actions en rachetant 2 923 228 actions propres au cours moyen de 42,93 euros par action.

Au total, le Groupe a procédé au rachat de 9 923 228 actions propres pour un montant de 400 millions d'euros. Ces actions ont été annulées dans le cadre d'une réduction de capital.

#### 11.1.5 Réserves

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>	Variation	<b>Juin 2024</b>
Ecart de conversion	(171)	16	(156)
Réserves de juste valeur des instruments financiers	(5)	(5)	(10)
Variation des écarts actuariels	(86)	5	(81)
Paiements fondés sur des actions	421	20	441
Autres réserves et résultat	2 707	(84)	2 623
<b>Réserves - part du Groupe</b>	<b>2 865</b>	<b>(48)</b>	<b>2 817</b>

## 11.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Déc. 2023</b>	Variation	<b>Juin 2024</b>
Ennismore	297	11	309
Rixos Hotels & Resorts	81	12	92
Filiales de Paris Society	(24)	(8)	(32)
Autres intérêts minoritaires	26	3	29
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>380</b>	<b>18</b>	<b>398</b>

## Note 12. Autres informations

### 12.1 Evènements postérieurs à la clôture

Depuis 2023, la société AccorInvest, comptabilisée par mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, a initié un plan de cession d'actifs significatif à horizon 2025, visant à optimiser sa structure financière en réduisant sa dette et à améliorer la rentabilité de son portefeuille d'actifs.

En juillet 2024, AccorInvest a finalisé le refinancement de sa dette bancaire, en allongeant de deux ans les maturités arrivant à échéance en 2025 et en procédant à un remboursement partiel. Afin de faciliter l'exécution de ce refinancement, une augmentation de capital, sous la forme d'actions de préférence, a été souscrite par les actionnaires de la société, dont Accor à hauteur de 67 millions d'euros.

Par ailleurs, les actionnaires se sont engagés à souscrire, d'ici mars 2025, à une émission d'actions de préférence complémentaire d'un montant maximum équivalent à la première levée, dont le déclenchement est fonction du montant des cessions d'actifs réalisées par AccorInvest.

### 12.2 Informations sur les parties liées

Sur le premier semestre 2024, le chiffre d'affaires réalisé avec AccorInvest, premier client du Groupe, représente 11% du chiffre d'affaires consolidé. Au 30 juin 2024, le montant des créances brutes avec AccorInvest s'élève à 100 millions d'euros dans le bilan consolidé du Groupe.

Les opérations réalisées avec les autres parties liées sur le premier semestre 2024 sont de nature similaire à celles réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.